

Exemples de plans comparatifs

Le plan comparatif appartient au type du **plan par confrontation**. Il est constitué de trois parties. Les deux premières explorent deux **points de vue possibles** : dans une première partie, les ressemblances entre les éléments à comparer (ici, deux textes), et dans la deuxième, les différences. Une dernière partie, **paragraphe-bilan**, propose une synthèse (ou analogie) pour dégager le **point de vue final** : ce qui l'emporte, les ressemblances ou les différences.

Voici deux exemples de plans comparatifs établis pour structurer une argumentation sur le sujet suivant :

SUJET : La chevelure engendre des effets qui se traduisent de la même façon chez Baudelaire et chez Maupassant.

TEXTES : « Un hémisphère dans une chevelure » de Charles Baudelaire et un extrait de « La chevelure » de Maupassant.

REMARQUE – Il n'a pas été jugé utile de reproduire les textes sur lesquels porte cette question. Il est tout à fait possible de comprendre l'organisation de ces exemples de plans sans connaître les textes.

1. PLAN COMPARATIF 1

I. Les éléments que partagent les deux textes (ressemblances ou convergences)

A. L'obsession des narrateurs devant la chevelure

- chez Baudelaire
- chez Maupassant

B. L'expression du sentiment amoureux

- chez Baudelaire
- chez Maupassant

II. Les caractéristiques qui opposent les deux textes (différences ou divergences)

A. Des chevelures de nature différente

- les cheveux d'une femme vivante chez Baudelaire
- les cheveux d'une morte chez Maupassant

B. Des souvenirs de nature différente

- les souvenirs propres au narrateur chez Baudelaire
- les souvenirs inconnus du narrateur chez Maupassant

III. Similitudes et distinctions (synthèse ou analogie)

A. Examen des thèmes communs qui l'emportent sur les différences

B. Particularités littéraires qui rapprochent les textes

- l'exotisme caractéristique du symbolisme chez Baudelaire
- les hallucinations propres au fantastique chez Maupassant

2. PLAN COMPARATIF 2

Dans ce nouveau regroupement (où les mêmes éléments sont organisés autrement), chacune des deux premières parties est consacrée à un texte. Il est important de ne pas perdre de vue que tout doit converger vers l'examen des ressemblances et des différences touchant les effets de la chevelure...

1. Les caractéristiques du texte de Baudelaire

- 1.1 l'obsession du narrateur devant la chevelure
- 1.2 l'expression du sentiment amoureux
- 1.3 les cheveux d'une femme vivante
- 1.4 les propres souvenirs du narrateur

2. Les caractéristiques du texte de Maupassant

- 2.1 l'obsession du narrateur devant la chevelure
- 2.2 l'expression du sentiment amoureux
- 2.3 les cheveux d'une femme morte
- 2.4 les souvenirs inconnus du narrateur

3. Similitudes et distinctions (synthèse ou analogie)

- 3.1 Examen des thèmes communs qui l'emportent sur les différences
- 3.2 Particularités littéraires qui caractérisent les textes
 - l'exotisme caractéristique du symbolisme chez Baudelaire
 - les hallucinations propres au fantastique chez Maupassant

REMARQUE – Plutôt que de rédiger une troisième partie, on peut inclure une synthèse à la fin de chacune des deux premières (1.5 et 2.5). Ce principe s'applique aussi au premier exemple de plan. Le plan comparatif, habituellement structuré en trois parties, se présente alors en deux parties. On rappelle le contenu des synthèses pour en dégager une réponse claire (point de vue final).

MISE EN GARDE – Ce type de plan est adéquat quand la question comporte un élément essentiel exigeant la comparaison (de la même façon, de manière semblable, etc.). Il faut éviter de comparer ce que la question ne demande pas de comparer.

3. COMMENTAIRES

Dans les deux exemples, les éléments se présentent dans un ordre logique qui permet de reconstituer facilement le raisonnement de l'élève. Voici quelques commentaires sur la **structure du développement** qu'il est possible de rédiger à partir de ces deux plans.

Dans le premier exemple (**plan comparatif 1**), une première partie est consacrée à deux grands points communs : l'obsession des narrateurs et l'expression du sentiment amoureux. Une deuxième partie explore les différences reliées à la nature des chevelures et des souvenirs. Une troisième partie propose une synthèse dans le but de dégager ce qui l'emporte, les ressemblances et les différences. Chaque partie accorde une importance équivalente à chacun des deux textes.

Le deuxième exemple (**plan comparatif 2**) distribue différemment les mêmes éléments dans un regroupement qui reste aussi très logique. La règle que s'impose alors l'élève n'est plus un regroupement général *ressemblances, différences, synthèse*, mais un regroupement *premier texte, deuxième texte, synthèse...*

La correction du Ministère n'attribue pas d'évaluation au plan proprement dit. Si le cahier où on esquisse le plan doit être remis, ce cahier n'est conservé que temporairement et ne fait pas l'objet d'une correction. C'est au moment d'une lecture de l'ensemble de la rédaction que le critère **structure du développement** reçoit une appréciation. On peut présumer qu'à partir des deux exemples de plans comparatifs, il est possible de rédiger une dissertation dont la structure serait jugée très adéquate.